

Anderlecht, mardi 6 septembre 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### « Street Workout » - Anderlecht poursuit sur sa lancée!

Un nouveau parc de Street Workout sera inauguré place Jorez ce mercredi 7 septembre à 15h à l'initiative de l'Echevine du Sports Sofia Bennani avec le soutien du Collège échevinal. Il s'agit de la deuxième infrastructure de ce type construite à Anderlecht.

A cette occasion, l'asbl Wolf's Bar, qui a participé à la conception des plans de l'infrastructure, fera des démonstrations de ce sport urbain et proposera des initiations. Cette infrastructure d'une valeur de 37.500 EUR a été intégralement financée par la région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de l'appel à projet 2015 pour l'aménagement d'infrastructures sportives de proximité.



**Qu'est-ce que le Street Workout?** C'est un sport à mi-chemin entre la gymnastique et la musculation, mélangeant figures de force, de souplesse et d'équilibre.

*« Cette discipline est de plus en plus en vogue chez les jeunes. La commune d'Anderlecht étant la commune sportive par excellence, nous nous devons de devenir la première commune de street workout à Bruxelles. Notre objectif est d'implémenter le sport dans les espaces publics afin le rendre accessible au plus grand nombre. Nous sommes convaincus que le fait de mettre à disposition des infrastructures sportives en libre service dans l'espace public : réduit les inégalités sociales, favorise la cohésion, améliore la santé et le bien être des habitants.»,* conclut l'Echevine des Sports.

L'inauguration de cet espace de Street Workout aura lieu ce mercredi 7 septembre.

**Au programme:**

- **14h-15h30: Démonstration de Street Workout par les « Wolf's Bar » et concours**
- **15h30: Inauguration officielle par le Bourgmestre d'Anderlecht Eric Tomas, l'Echevine des Sports Sofia Bennani et la Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale en charge des Infrastructures sportives Fadila Laanan.**

---

*Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter  
Florence Colard, attachée de presse de la Commune d'Anderlecht,  
au 02 558 08 68 ou 0494 577 944.*